

WILLIAM BLANC & CHRISTOPHE NAUDIN

CHARLES MARTEL  
ET LA BATAILLE  
DE POITIERS

DE L'HISTOIRE AU MYTHE IDENTITAIRE



LIBERTALIA

INTRODUCTION GÉNÉRALE

CHARLES MARTEL : IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE



Brandissant sa masse, Charles Martel chevauche sur un ennemi au sol. L'image, affichée sur la couverture du magazine *Valeurs actuelles* daté du 5 décembre 2013, sert à appuyer un propos fort du titre : « Notre histoire massacrée. Les héros français piétinés par la gauche. » En affichant fièrement le personnage de Charles Martel comme un symbole de l'histoire «massacrée», l'hebdomadaire de droite s'inscrit dans son temps (Image 1). En effet, depuis le milieu des années 2000, pas moins de six livres en français ont été consacrés à cet homme, davantage si l'on ajoute les livres d'érudition locale, de vulgarisation et les rééditions d'ouvrages romanesques\*. Son nom a été crié dans des meetings, sa filiation a été

---

\* VOISIN André-Roger, *La Bataille de Ballan-Miré, dite bataille de Poitiers, 732*, Société des écrivains associés, Paris, 2000 ; BOUTAMMINA Nas Eddine, *La Bataille de Poitiers (732) n'a jamais eu lieu!*, Dar Albouraq, Beyrouth, 2006 ; SINCYR Gilbert, *La Chaussée des martyrs : quand la Gaule écrasa les Sarrasins*, Dualpha, Coulommiers, 2007 ; GUERICHÉ Salah, *Abd er-Rahman contre Charles Martel : la véritable histoire de la bataille de Poitiers*, Perrin, Paris, 2010 ; MARS Roch, *Charles Martel*, Pardès, Grez-sur-Loing, 2013 ; MOUSLIM Charafeddine, *La Bataille de Poitiers, l'histoire d'un mythe*, Bayane, La Courneuve, 2014. Un bon livre de vulgarisation sur la question a été publié en 2000, mais hélas trop court et consacré aux trois batailles de Poitiers (57, 732 et 1356) : CARPENTIER Élisabeth, *Les Batailles de Poitiers : Charles Martel et les Arabes*, Geste éditions, La Crèche, 2000. Ajoutons enfin, pour que le tableau soit complet, la réédition du roman de ZAYDAN Jurji, LESAGE Jean-Marie (trad.), *La Bataille de Poitiers*, Non Lieu, Paris, 2010. Voir à ce sujet chapitre VII.

revendiquée par des groupes politiques, enfin il a fait en 2013 l'objet d'une polémique publique. Que lui vaut un pareil regain d'intérêt?

Charles Martel, maire du palais\* de plusieurs rois mérovingiens, figure importante, si ce n'est essentielle de la dynastie carolingienne, retient-il l'attention pour l'ensemble de sa tumultueuse et fascinante vie? Non. Son règne, même s'il n'a jamais été roi, son époque même, se résument pour la plupart de ceux qui s'en revendiquent à un seul événement, la bataille de Poitiers, qui a opposé en 732 les Francs de Charles – aidés par un contingent aquitain – et les troupes du gouverneur d'al-Andalus Abd al-Rahmân. Cette bataille, pour beaucoup d'analystes, aurait été l'un des grands tournants de l'histoire. Par sa victoire, le maire du palais aurait empêché la conquête de la Gaule – voire de l'Europe – par les forces musulmanes.

Que cet événement fasse office de symbole, depuis le 11 septembre 2001, d'une lutte de l'Occident contre l'islamisme radical, ne saurait étonner. Pas plus d'ailleurs que l'extrême droite s'en serve pour créer un amalgame entre les combattants d'Al-Qaïda ou de Daesh et l'ensemble des musulmans, particulièrement ceux vivant en Occident. L'un des sites présumés de la

---

\* Les maires du palais sont, à partir de la fin du VI<sup>e</sup> siècle, des membres importants de l'entourage des rois mérovingiens, sur lesquels ils prennent l'ascendant à la fin du VII<sup>e</sup> siècle, alors que les Pippinides – et notamment le père de Charles Martel, Pépin II de Herstal – monopolisent la fonction au détriment d'autres familles de l'aristocratie franque.

bataille, à Moussais, sur la commune de Vouneuil-sur-Vienne (Vienne), a ainsi été recouvert le 28 février 2014 d'inscriptions racistes et de croix celtiques\*. Que, de son côté, dans un livre au mieux bancal, un auteur musulman se sente obligé de nier l'existence même de la bataille n'est pas surprenant non plus\*\*. Sauf que cette poussée mémorielle ne date pas du jour de la chute des Twin Towers, mais plutôt de celle du mur de Berlin.

C'est en effet à travers un contexte bien particulier que doit être comprise l'utilisation récente de la figure de Charles Martel, notamment dans le très célèbre livre de Samuel Huntington, *Le Choc des civilisations* (1996), initialement sous forme d'article dans la revue *Foreign Affairs* en 1993, en plein conflit yougoslave. La théorie de ce professeur de l'université de Harvard est connue. Contentons-nous de la rappeler. L'histoire – à part la brève parenthèse de la guerre froide – ne s'expliquerait qu'à travers l'affrontement pluriséculaire de grands blocs de civilisations aux contours et aux caractéristiques fixes. Le bloc occidental, englobant à la fois l'Europe et l'Amérique

---

\* Voir, au sujet du site de la bataille, BASSET Karine-Larissa, « Le site de “732 la bataille”. Ethnographie d'un récit historique, entre legs colonial et reconfiguration nationale », *Genèses*, 2013/3, n°92, p. 76-101. Sur le vandalisme de février 2014, voir « Des tags racistes sur le site de la bataille de Poitiers », *Sud-Ouest*, 28 février 2014, consulté le 13 mars 2015, <http://www.sudouest.fr/2014/02/28/des-tags-racistes-sur-le-site-de-la-bataille-de-poitiers-1476430-757.php>.

\*\* Il s'agit de Nas E. Boutamina. Voir le compte rendu sans appel de son livre par LEJBOWICZ Max, « Nas E. Boutamina, *La Bataille de Poitiers (732) n'a jamais eu lieu!* », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes*, 2006, consulté le 29 octobre 2014, <http://crm.revues.org/11313>

du Nord, s'opposerait ainsi de manière quasi mécanique au bloc musulman, comprenant de façon assez surprenante l'Islam dans un grand tout uni. Le sort de cet affrontement se serait joué dans de grandes batailles décisives comme le siège de Vienne (1683) ou Poitiers (en anglais « *battle of Tours* ») :

« Le rideau de velours [*velvet curtain*] a remplacé le rideau de fer des idéologies comme la ligne de démarcation la plus importante en Europe. Comme l'ont montré les récents événements en Yougoslavie, ce n'est pas seulement une ligne de différenciation, mais c'est aussi une ligne de conflit sanglant. Le conflit sur la ligne [*fault line*] séparant les civilisations occidentale et islamique se déroule depuis mille trois cents ans. Après la fondation de l'Islam, l'avancée des Arabes et des Maures n'a été arrêtée qu'à Poitiers [*Tours*] en 732. Du XI<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle, les croisés ont tenté et temporairement réussi à amener la Terre sainte dans l'orbite de la chrétienté. Du XIV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle, les Ottomans ont renversé la tendance, ont étendu leur empire sur le Moyen-Orient et les Balkans, pris Constantinople et mis deux fois le siège devant Vienne\* . »

Voilà la bataille de Poitiers devenue le symbole de l'arrêt d'une invasion programmée depuis la création

---

\* Huntington Samuel, « The Clash of Civilizations? », *Foreign Affairs*, été 1993, consulté le 23 décembre 2014, traduction personnelle, <http://www.foreignaffairs.com/articles/48950/samuel-p-huntington/the-clash-of-civilizations>

de l'islam. Que les troupes des premiers califes aient davantage affronté les Perses, les Byzantins, les Berbères ou, à l'Est, les Turcs d'Asie centrale et les Chinois Tang que le monde occidental semble peu intéresser Samuel Huntington. Pour le professeur de Harvard, l'événement de Poitiers n'est plus historique, n'a plus de caractéristique propre, mais sert simplement à appuyer une thèse : l'Orient et l'Occident ont été, sont et seront irréconciliables. Dresser un parallèle entre le conflit opposant guerriers francs et arabo-berbères du VIII<sup>e</sup> siècle et celui entre musulmans bosniaques et serbes, qui avaient été pendant plus de quarante années des compatriotes, paraît pourtant assez osé. Ces théories font fi du nationalisme qui, en cette fin de xx<sup>e</sup> siècle, joue un rôle éminent dans le conflit yougoslave. Cela n'a pas empêché l'article du professeur Huntington de connaître un succès immédiat et de servir encore aujourd'hui de grille de lecture à nombre de néoconservateurs américains ou européens\*.

Un représentant républicain au Congrès des États-Unis, Allen West, vétéran de la deuxième guerre en Irak et membre éminent du Tea Party, branche conservatrice du Parti républicain, fait ainsi plusieurs fois référence à la bataille de Poitiers dans ses discours, par exemple le 13 janvier 2010, lors d'une conférence à l'Hudson Institute, un *think tank* conservateur :

---

\* Sur le choc des civilisations, l'une des meilleures réponses, quoique indirecte, voir MEYRAN Régis, RASPLUS Valéry, *Les Pièges de l'identité culturelle*, Berg international, Paris, 2014.



« Vous devez étudier et comprendre ce que vous affrontez. [...] Vous êtes en train d'affronter quelque chose qui fait cela depuis 622. Vous voulez déterrer Charles Martel et lui demander pourquoi il a affronté l'armée musulmane à la bataille de Poitiers en 732? Vous voulez demander à la flotte vénitienne à Lépante pourquoi elle a combattu une flotte musulmane en 1571? Vous voulez demander aux chevaliers chrétiens [...] pourquoi ils combattaient aux portes de Vienne en 1683? Vous voulez demander aux gens ce qui est arrivé à Constantinople et pourquoi aujourd'hui elle s'appelle Istanbul? Parce qu'ils ont perdu cette bataille en 1453 [...]. Ils font exactement ce que ce livre [le Coran] dit. [...] Jusqu'au jour où nous aurons une présidence qui sera à même d'affirmer cela, nous continuerons à tourner en rond, parce que nous ne serons pas à même de dire qui est l'ennemi [...] et ensuite de déterminer les véritables objectifs, qui sont de protéger non seulement notre république, mais aussi la civilisation occidentale\* . »

La fin du xx<sup>e</sup> siècle et le début du xxi<sup>e</sup> voient donc l'apparition d'une nouvelle utilisation de la bataille de Poitiers et de la figure de Charles Martel, et ce dans un contexte nouveau, marqué par la fin de la guerre froide, les interventions militaires occidentales répétées dans les pays du Moyen-Orient, le développement du terrorisme islamiste et le rejet de plus en plus important des populations musulmanes (ou cataloguées comme telles) vivant dans des pays occidentaux. Le

---

\* Traduction personnelle.

temps était sans doute venu d'une mise au point. Ce livre se propose ainsi de réévaluer trois assertions souvent présentées comme des vérités indiscutables et pourtant peu discutées.

Tout d'abord, la bataille de Poitiers n'est sans doute pas le choc que nombre d'auteurs ont imaginé. Le manque de sources a pendant longtemps, et encore aujourd'hui, permis d'extrapoler tout et n'importe quoi sur les événements de 732. Or, nombre de travaux récents, comparant les textes médiévaux latins et arabes, permettent sans doute d'y voir un peu plus clair. Il faut, de plus, replacer cette bataille dans le contexte plus large des rapports entre l'empire islamique alors en pleine expansion et les sociétés avec lesquelles il se trouve – pas toujours de manière guerrière – en contact.

Ensuite, il est répété à l'envi que la bataille de Poitiers est devenue un véritable « lieu de mémoire », pour reprendre l'expression de Pierre Nora, notamment à partir de la généralisation de l'enseignement de l'histoire de France par l'école républicaine à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Cette thèse mérite d'être réévaluée. La bataille est certes connue, quoique mal, mais elle n'est pas mise en avant et encore moins célébrée. Quant à Charles Martel, il n'a pas toujours été acclamé comme un sauveur de la chrétienté, pas plus que son souvenir n'a toujours été associé à sa victoire sur Abd al-Rahmân. Et lorsqu'à diverses époques, des groupes ou des individus se sont emparés de la figure du maire du palais ou des réminiscences de l'affrontement de 732,

cela a toujours été pour l'utiliser contre l'adversaire du moment, qu'il soit ou non musulman ou arabe. Même dans la mémoire politique de l'extrême droite.

C'est en effet un lieu commun de penser que Charles Martel a été une figure de proue du courant nationaliste en France. Cela s'avère surtout vrai depuis une quinzaine d'années, et sa figure semble en passe de devenir une référence commune, et transnationale, de nombre de courants réactionnaires unis dans le rejet de l'islam et des populations musulmanes.

PARTIE 2

MÉMOIRE ET MYTHE DE LA BATAILLE DE POITIERS



## INTRODUCTION

De la bataille de Poitiers, nous savons en fin de compte peu de choses si on la compare par exemple à la bataille de Bouvines (1214), dont les sources abondantes ont permis à Georges Duby, voilà plus de quarante ans, d'écrire une véritable ethnologie du fait guerrier au XIII<sup>e</sup> siècle. Comme nous l'avons vu, l'affrontement entre Charles Martel et Abd al-Rahmân était sans doute bien plus secondaire qu'a pu l'affirmer Samuel Huntington. Aussi, peu de gens se sont donné la peine, par la suite, d'en raconter l'histoire, d'en construire la mémoire, d'en diffuser les grands épisodes à travers des textes, des chansons, des poèmes, de l'iconographie, bref, de « faire ou de défaire l'événement » pour reprendre, à nouveau, les termes de Duby\*. Poitiers n'a pas été, pendant longtemps, perçu comme la grande œuvre de Charles Martel. Au contraire, elle a même été associée à sa légende noire, qui voit le maire du palais comme un ambitieux, chassant du trône les souverains légitimes et usant des biens de l'Église pour assouvir ses ambitions. Il faut attendre trois moments distinctifs, trois poussées mémorielles pour que le règne et la victoire du Pippinide soient envisagés sous un jour

---

\* DUBY Georges, *Le Dimanche de Bouvines*, Gallimard, Paris, 1985 (1973). Avant-propos de 1992, p. 10.

positif : au début du xvii<sup>e</sup> siècle, on compare ainsi son œuvre à celle des premiers Bourbons dans un contexte troublé de changement dynastique ; dans les premières décennies du xix<sup>e</sup> siècle, alors que certains romantiques tentent, à travers une idéalisation du Moyen Âge, de réhabiliter l'œuvre civilisatrice du christianisme ; et, depuis une quinzaine d'années, le souvenir tronqué de la bataille aidant à créer une représentation négative des musulmans.

CHAPITRE IV  
CHARLES MARTEL AU MOYEN ÂGE,  
LA MÉMOIRE ET L'OUBLI

Chateaubriand, dans *Le Génie du christianisme* (1802), explique que les croisades se justifiaient par l'attaque qu'avait stoppée Charles Martel à Poitiers :

« On a blâmé les chevaliers d'avoir été chercher les infidèles jusque dans leurs foyers. Mais on n'observe pas que ce n'était, après tout, que de justes représailles contre des peuples qui avaient attaqué les premiers des peuples chrétiens ; les Maures, que Charles Martel extermina, justifient les croisades\* . »

Les croisés seraient donc allés en Terre sainte pour se venger de l'invasion de Poitiers. Pourtant, aucun des chroniqueurs des croisades que nous avons pu consulter ne parle en bien ou en mal de la victoire du maire du palais\*\*. Quant aux auteurs des chansons de geste, ils lui

---

\* DE CHATEAUBRIAND François-René, *Le Génie du christianisme*, Gallimard, Paris, 1978 (1802), p. 1019.

\*\* La recherche effectuée dans les volumes du *Recueil des historiens des croisades. Historiens occidentaux*, Imprimerie nationale, Paris, 1844-1886 (cinq tomes en sept volumes) et dans RÉGNIER-BOHLER Danielle (dir.), *Croisades et pèlerinages : récits, chroniques et voyages en Terre sainte XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle*, Robert Laffont, Paris, 1997, ne révèle aucune allusion à Charles Martel ou à la bataille de Poitiers.



préfèrent d'autres conflits et d'autres héros, comme le comte Roland, dont la chanson éponyme raconte, trois siècles après les faits, la mort au col de Roncevaux face à une multitude de Sarrasins qui ont, pour l'occasion, remplacé les protagonistes historiques et bien réels de la bataille, les Vascons chrétiens. Une pareille absence fera dire à Maurice Mercier et à André Seguin, en 1944, qu'« à l'époque des croisades personne ne se souviendra plus de l'exploit de Charles Martel\* ». Le propos est sans doute un peu tranché, car le maire du palais apparaît dans plusieurs textes. Néanmoins, il a le mérite de montrer le peu d'importance accordée à cette bataille et à ce personnage au moment de la prise de Jérusalem en 1099 ou de la chute d'Acre en 1291.

---

#### LES CAPÉTIENS ET CHARLES MARTEL

Pourtant, la mémoire de l'affrontement de 732 va se diffuser dans le genre des chroniques universelles, notamment à travers l'une des plus connues au Moyen Âge, celle du moine Sigebert de Gembloux écrite en latin au début du XI<sup>e</sup> siècle, qui affirme que les troupes d'Abd al-Rahmân étaient venues avec femmes et enfants :

« La même année [730], les Sarrasins, avec presque toute leur famille sont allés s'installer en Gaule, traversant

---

\* Pour cette citation et les remarques suivantes, voir MERCIER Maurice, SEGUIN André, *Charles Martel et la bataille de Poitiers*, Paul Geuthner, Paris, 1944, p. 53-54.

la Garonne, dévastant tout, brûlant les églises de Dieu. Charles, avec l'aide de Dieu, confiant, les attaqua et fit périr trois cent quatre-vingt mille d'entre eux avec leur roi Abd al-Rahmân, et perdit mille cinq cents hommes. Eudes, s'étant réconcilié avec Charles, fit irruption dans le camp des Sarrasins et tua les survivants\* . »

Il faut tout d'abord comprendre que ce passage est inclus dans une vaste série de batailles et d'événements dont aucun n'est mis particulièrement en avant. Les chroniques insistent généralement sur des répétitions, font des analogies entre des faits n'ayant parfois aucun lien pour révéler des lois historiques découlant d'une volonté divine. En ce sens, les nombreux affrontements entre Charles Martel et les Sarrasins ne font que répéter ceux qui opposèrent Perses et Romains. De plus, Sigebert mélange deux sources en choisissant les éléments qui l'arrangent. De Paul Diacre (voir chapitre II), qu'il a à sa disposition, il emprunte le fait que les Sarrasins étaient venus avec femmes et enfants. Mais, alors que le moine lombard met Eudes et Charles sur le même plan, Sigebert fait du duc d'Aquitaine l'allié des Maures – idée que lui inspire *Le Continuateur*

---

\* « *Saraceni cum omnibus familiis suis quasi in Galliis habitaturi, Garunnam transeunt, omnia devastant, aecclesiasque Dei cremant. Quibus Karolus dei auxilio fretus bello concurrat, et ex eis 375 milia cum rege suo Abdyrama peremit, et mille quingentos suorum amisit. Eudo quoque Carolo reconciliatus, castra Sarracenorum irrupit, et reliquias eorum contrivit.* » Traduction personnelle tirée de DE GEMBLoux Sigebert, BETHMANN D. L. C. (éd.), *Chronica Sigeberti Gemblacensis monachi*, MGH SS 6, p. 330.

*de Frédégaire* – et transforme le maire du palais en véritable héros. Il va même plus loin et ne se contente pas d’être un simple compilateur. Alors que Paul Diacre affirmait que seule l’Aquitaine était menacée par les Maures et que *Le Continuateur de Frédégaire* ne donne, en fin de compte, qu’une portée régionale à l’affrontement, Sigebert dépeint les Sarrasins comme un peuple parti à la conquête du monde, n’ayant trouvé que Charles sur son chemin :

« Ainsi, Charles, avec l’aide de Dieu, grâce à ses talents et au courage des Francs, ôta tout espoir d’envahir la Gaule aux Sarrasins, eux qui avaient envahi presque toute l’Asie, la Libye tout entière et une grande partie de l’Europe\* . »

Ces modifications ne sont pas innocentes. Au tournant des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, le conflit entre les empereurs et les papes prend une tournure dramatique et se termine parfois les armes à la main, comme à l’abbaye de Saint-Trond, située non loin de Gembloux, dont nous reparlerons plus tard. Il s’agit de savoir qui, du pouvoir temporel ou spirituel, doit diriger la chrétienté. Sigebert, proche de l’évêque de Liège, est un fervent partisan de l’Empire. Sa *Chronique* est à la fois un

---

\* « Sic Saracenis, qui totam paene Asiam, totam Libiam multamque partem Europae invaserant, Karolus Dei auxilio, sua industria Francorumque fortitudine omnem spem invadendi Gallias abstulit. » *Ibid.*, p. 331. Traduction dans CHAZAN Mireille, *L’empire et l’histoire universelle*, Honoré Champion, Paris, 1999, p. 214-215.

moyen de montrer que les Francs sont les dignes héritiers des Romains, mais aussi qu'à partir de Charles, la lignée impériale – et non les papes – a été la véritable gardienne de la chrétienté\*.

Il faut relativiser d'emblée la portée des écrits de Sigebert. Rédigés en latin, ils ne se diffusent que dans le milieu ecclésiastique et lettré. Néanmoins, ils vont inspirer directement les *Grandes Chroniques de France*\*\* . Dès le XIII<sup>e</sup> siècle, les rois capétiens et leur entourage ont développé un récit visant à donner à leur dynastie des origines légendaires. Louis IX, qui commande l'œuvre au moine Primat de l'abbaye de Saint-Denis, veut ainsi célébrer en langue vernaculaire, et non plus en latin, les exploits de ses aïeux. Cela se remarque particulièrement en ce qui concerne le traitement de l'affrontement de 732 :

« [Le duc Eudes] s'alía aus Sarrazins d'Espagne et les apela en son aide contre le prince Charles et contre la cres-tienté. Lors issirent [sortirent] d'Espagne les Sarrazins, et leur roy qui avoit nom Abdirames, à tout leurs femmes et leurs enfans et toute leur substance, en si grant plenté que nul ne le pouvoit nombrer ni estimer; tout leur harnois et quanques ils avoient amenèrent avec eus, ainsi comme se ils deussent tousjours-mais habiter en France [ils avaient

---

\* *Ibid.*, p. 204-284. Voir aussi CAUCHIE Alfred, *La Querelle des Investitures dans les diocèses de Liège et de Cambrai*, tome I, C. Peeters, Louvain, 1890, p. 66-116.

\*\* C'est explicitement dit dans un manuscrit tardif. Voir DE FRIBOIS Noël, DALY Kathleen (éd.), *Abrégé des Chroniques de France*, Honoré Champion, Paris, 2006, p. 108.

amenés toutes leurs possessions comme s'ils devaient désormais habiter en France]. Gironde trespasèrent, en la cité de Bordeaux entrèrent, le peuple occirent, les églises ardirent et destruisirent tout le país. »

Le passage, qui insiste comme Sigebert sur l'idée que les Sarrasins seraient venus en nombre s'installer en France, ne peut se comprendre sans la seconde partie du texte :

« Pour la raison de grant besoing [à cause de l'invasion sarrasine] prist-il les dismes des églises pour donner aus chevaliers qui deffendoient la foi crestienne et le royaume, par le conseil et par la voulenté des prélas; et promist que sé Dieu lui donnoit vie, il les restabliroit aus églises, et leur rendroit largement et ce et autres choses. Ce fist-il pour les grans guerres que il avoit souvent, et pour les continueux assauts de ses ennemis\* . »

Dès le ix<sup>e</sup> siècle, de nombreux textes ont reproché à Charles Martel d'avoir plusieurs fois attenté aux biens de l'Église, en captant notamment les produits de la dîme, afin de payer des guerriers et d'acheter des fidélités\*\*.

---

\* Voir pour les deux extraits PARIS Paulin (éd.), *Les Grandes Chroniques de France*, tome II, Téchener, Paris, 1837, p. 28-29.

\*\* La pratique d'accaparer les biens ecclésiastiques n'était pourtant pas originale. L'Église l'acceptait même, tant et si bien qu'il serait plus juste de parler de « sécularisation » que de « spoliation » ou « d'accaparement ». Ce n'est qu'au milieu du ix<sup>e</sup> siècle, justement au moment où sont écrits les premiers textes

On vint même à affirmer que, pour ces crimes, le maire du palais brûlait en enfer. Dans la version des *Grandes Chroniques de France*, l'ampleur du péril justifie ainsi un acte que, particulièrement depuis la Réforme grégorienne du XI<sup>e</sup> siècle, les autorités ecclésiastiques condamnaient. Défendre la mémoire, voire l'âme même du maire du palais, grand-père de Charlemagne, constitue un moyen pour les Capétiens qui, depuis Philippe Auguste, prétendent descendre de l'empereur carolingien, de renforcer le prestige de leur dynastie contre les puissances impériales et papales. Ce processus se matérialise aussi dans la pierre. Lorsque Louis IX réaménage la nécropole royale de Saint-Denis au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, il fait construire des gisants au-dessus de tous les tombeaux et fait adjoindre, sur celui de Charles Martel, une couronne qu'il n'a jamais portée dans la réalité. C'est que la situation du Pippinide, usurpateur *de facto* du trône, provoque une gêne. Comme il n'était pas question de déplacer son corps, le roi ordonna une forme de couronnement posthume – comme le feront plus tard les enlumineurs des *Grandes Chroniques* – et fit placer son tombeau à côté de celui du roi mérovingien Clovis II (635-657) pour donner une impression de continuité entre les deux

---

condamnant les actions de Charles Martel, que les ecclésiastiques commencent à se penser comme un pouvoir pleinement autonome dont les biens ne sont pas susceptibles d'être l'objet des volontés du souverain. À ce sujet, voir l'excellente synthèse dans ISAÏA Marie-Céline, *Histoire des Carolingiens (VIII<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècle)*, *op. cit.*, p. 41-46.

dynasties et effacer l'impression d'illégitimité entourant le règne du maire du palais\*.

Cette disculpation de Charles Martel à travers l'évocation et l'exagération de la bataille de Poitiers n'est néanmoins pas synonyme de célébration. Les Capétiens, avec Charlemagne, Philippe Auguste puis bientôt saint Louis, ont d'autres figures à mobiliser dans leur discours, qui ne présentent pas les inconvénients du vainqueur de Poitiers. Cela se voit notamment dans les statues du cycle des rois disposées dans la Grand-Salle construite sous les ordres de Philippe le Bel au début du xiv<sup>e</sup> dans le palais de l'île de la Cité et comprenant quasiment tous les monarques francs, du mythique Pharamond jusqu'aux derniers rois capétiens. L'endroit, la plus grande salle voûtée laïque de l'Occident, était pourtant un espace important d'exposition et de propagation du discours royal. Il servait non seulement de lieux d'attente et de réunion pour les juristes et les avocats, mais aussi de salle de banquet pour les souverains et, à ce titre, était certainement plus fréquenté que la basilique dionysienne. Or, nous savons que certains monarques étaient absents, comme Charles Martel, mais aussi six autres souverains du ix<sup>e</sup> et du x<sup>e</sup> siècle, comme Eudes, Robert I<sup>er</sup> et Raoul. Ces omissions s'expliquent par l'embarras que représente pour Philippe le Bel les changements dynastiques, que ce soit entre Mérovingiens et Carolingiens ou entre ces derniers

---

\* LENIAUD Jean-Michel, PLAGNIEUX Philippe, *La Basilique Saint-Denis*, éditions du Patrimoine, Paris, 2012, p. 73-91.

et les Capétiens, périodes durant lesquelles le pouvoir a souvent été accaparé de force. Mettre en avant de telles figures aurait constitué, même symboliquement, une menace à l'autorité royale\*. Concernant Charles Martel, nous verrons dans le chapitre suivant que d'autres éléments ont pu motiver cet oubli.

Pareillement, l'étude attentive des *Grandes Chroniques de France* permet de relativiser le passage consacré à la bataille de Poitiers. Il reste, somme toute, très bref si on le compare avec le récit d'autres événements et d'autres affrontements. Notons ensuite que les copies de l'ouvrage restent confinées dans un milieu aristocratique, proche de la famille royale et vivant en très grande majorité au nord de la Loire. Enfin, la bataille de 732 n'est presque jamais illustrée alors que pour les commanditaires des manuscrits des *Grandes Chroniques*, l'enluminure est un moyen d'insister sur un événement ou un personnage. Or, sur les 51 enluminures ornant le luxueux manuscrit des *Grandes Chroniques* commandé au xv<sup>e</sup> siècle par Charles VII, aucune n'est consacrée à Charles Martel ou à la bataille de Poitiers. On a préféré commander à l'artiste Jean Fouquet des images de batailles aujourd'hui bien oubliées, comme celle de Fontenoy-en-Puisaye en 841 opposant les fils de Louis le Pieux et qui a vu le début de l'éclatement de l'Empire

---

\* BENNERT Uwe, « Art et propagande politique sous Philippe IV le Bel : le cycle des rois de France dans la Grand-Salle du palais de la Cité », *Revue de l'art*, n° 97, 1992, p. 50-51.



franc\*. Un pareil choix, fait dans la majorité des manuscrits des *Grandes Chroniques* encore conservés, est tout sauf anodin.

Ainsi, sur les 57 codex produits entre 1274 et 1500 étudiés par l'historienne Anne Hedeman, seuls huit contiennent une enluminure à propos de la bataille de 732, quand d'autres affrontements sont bien davantage représentés : la bataille de Fontenoy-en-Puisaye est enluminée 41 fois, Roncevaux 31, Bouvines 15 fois et la bataille de Poitiers de 1356 opposant le Prince noir à Jean II (et qui fut pourtant une défaite cuisante) connaît, elle, 19 représentations\*\*. Il faut également noter que, sur les huit manuscrits incluant une miniature de l'affrontement de 732, sept ont été commandés et ont appartenu à

---

\* Conservé aujourd'hui à la BNF sous la cote ms. Français 6465. Sur la diffusion des *Grandes Chroniques*, voir AVRIL François, GOUSSET Marie-Thérèse, GUENÉE Bernard, *Les Grandes Chroniques de France*, Philippe Lebaud éditeur, Paris, 1987, notamment p. 81-138 et les cartes p. 130-132 pour la diffusion des *Grandes Chroniques de France*. Sur le sujet, voir aussi GUENÉE Bernard, « Les "*Grandes Chroniques de France*". Le roman aux rois, 1274-1518 », dans NORA Pierre (dir.), *Les Lieux de mémoire*, tome I, Gallimard, Paris, 1997 (1984), p. 739-758.

\*\* Le recensement des manuscrits et des enluminures des *Grandes Chroniques* a été effectué dans HEDEMAN Anne D., *The Royal Image, Illustrations of the Grandes Chroniques de France, 1274-1422*, University of California Press, Berkeley, 1991, p. 187-268. Disponible sur <http://publishing.cdlib.org/ucpressebooks/>. Il ne prend évidemment pas en compte les manuscrits non enluminés. Vingt et un manuscrits enluminés des *Grandes Chroniques de France* n'ont pas été étudiés par Anne Hedeman. Nous avons pu consulter le résumé des illustrations de l'un d'entre eux (Staatsbibliothek zu Berlin – Preußischer Kulturbesitz – Ms. Hamilton 150) et il ne comporte aucune enluminure de la bataille de Poitiers, alors que Bouvines et Poitiers 1356 sont représentées. Nous remercions Denise de Roux pour son aide précieuse pour le comptage des enluminures.

des souverains Valois, ou à des ducs Valois de Bourgogne. Charles Martel reste pour eux un ancêtre dont il faut préserver la mémoire. Et encore cela se fait-il de manière bien discrète. Dans le très beau codex possédé par de Jean II avant qu'il ne soit couronné roi en 1350, Poitiers n'a droit qu'à une enluminure tandis que les batailles de Roncevaux et de Bouvines sont dépeintes par près d'une dizaine d'illustrations chacune\*. Dans le même manuscrit, on remarque que l'artiste a pris soin d'ajouter une couronne à Charles Martel, comme l'ont fait les sculpteurs de Saint-Denis, distorsion iconographique et historique que l'on retrouve dans plusieurs enluminures le représentant (Image 2). Dans un autre exemplaire qui ne figure pas sur la liste détaillée d'Anne Hedeman et conservé à la BNF, le manuscrit Français 2610, on note que, comme souvent dans les miniatures traitant de la bataille de Poitiers, rien ne semble indiquer un combat entre chrétiens et musulmans (Image 3). Rares en fait sont les manuscrits à afficher nettement les différences entre les combattants des deux camps (Image 4).

La mise en retrait de la figure de Charles Martel semble être complète lorsque des lettrés proches du milieu royal attribuent à d'autres ses exploits, comme c'est le cas dans *Le Rosier des guerres*. En commandant cet ouvrage à Pierre Choinet, Louis XI veut offrir à son successeur, le futur Charles VIII, un traité pédagogique et historique qui lui

---

\* Conservé à la British Library sous la cote Royal 16 G VI. L'enluminure de la bataille de Poitiers se situe folio 117 verso, [http://www.bl.uk/manuscripts/FullDisplay.aspx?ref=Royal\\_MS\\_16\\_G\\_VI](http://www.bl.uk/manuscripts/FullDisplay.aspx?ref=Royal_MS_16_G_VI)

permettra d'apprendre le métier de roi et les exploits de ses ancêtres. Il y est bien question de la victoire de Charles Martel, mais de manière lapidaire, à la fin d'un paragraphe où sont évoquées pêle-mêle les victoires de Charles sur les Saxons et sur les Aquitains d'Eudes. Mais c'est surtout un paragraphe situé quelques pages plus tôt, consacré au règne de Clovis, qui attire le regard :

« Avec l'aide de Dieu et de monseigneur saint Martin, il [Clovis] vainquit et chassa hors des Gaules le roi Alaric sarrasin d'Espagne et conquist Bourdeaulx, Tholouse et tout le pais depuis Loire jusques au mont Pyrenés\* . »

La confusion entre la bataille de Vouillé en 507 dont il est question ici et celle de Poitiers en 732 s'explique certes par le fait qu'elles ont eu lieu dans la même région. Néanmoins, que l'erreur ait été commise par un lettré proche du roi montre à quel point cet affrontement est tombé dans l'oubli au xv<sup>e</sup> siècle au point de n'avoir plus le caractère exceptionnel que lui prêtait Sigebert de Gembloux. Le terme « sarrasin » est même devenu si flou qu'il désigne tous les peuples venus d'outre-Pyrénées – ici, des chrétiens ariens – et

---

\* CHOINET Pierre, *Le Rosier des guerres*, manuscrit fin xv<sup>e</sup> siècle, BNF ms. Français 17273, folio 51 verso. Même texte dans le manuscrit BNF Français 24261, folio 45 verso. À propos du *Rosier de Guerre*, voir SAMARAN Charles, « Pierre Choynet. Le Rosier des guerres et le Livre des trois eages », *Bibliothèque de l'École des chartes*, vol. 87, n° 1, 1926, p. 372-380. Renvoyons également à CARPENTIER Élisabeth, *Les Batailles de Poitiers : Charles Martel et les Arabes*, op. cit., p. 32.

pas un ennemi musulman qui occuperait les pensées de l'Occident depuis le VIII<sup>e</sup> siècle.

---

#### CHANSONS DE GESTE ET RÉCITS ÉPIQUES

Au xv<sup>e</sup> siècle, la figure de Charles Martel semble pourtant réapparaître. Jeanne d'Arc aurait trouvé son épée dans l'église Sainte-Catherine de Fierbois juste avant de mener le dauphin Charles à Reims. Mais cette légende est bien tardive. Jean Chartier (mort en 1464), historiographe officiel de Charles VII, parle certes, dans sa *Chronique*, d'une épée récupérée dans l'église, mais n'affirme nulle part qu'elle appartenait à Charles Martel. Même chose dans les minutes du procès de la jeune femme. En fait, c'est sans doute Jean Chapelain qui, le premier, au xvii<sup>e</sup> siècle, établit la connexion entre l'épée de Jeanne et le maire du palais dans son poème épique *La Pucelle, ou la France délivrée* (1656). Et quand bien même le récit concernant cette arme merveilleuse serait plus ancien – pensons à une légende locale, transmise oralement –, il est remarquable de voir Charles Martel et son arme mobilisés pour lutter non plus contre les Sarrasins, mais contre les Anglais\*.

Contemporain de Jeanne d'Arc, le duc de Bourgogne Philippe le Bon, allié des rois Lancastre, avait des

---

\* Voir CONTAMINE Philippe (dir.), BOUZY Olivier (dir.), HÉLARY Xavier (dir.), *Jeanne d'Arc : histoire et dictionnaire*, R. Laffont, Paris, 2011, p. 690.

grandes ambitions et développait, pour promouvoir son autorité, une culture de cour brillante, notamment grâce à la production de grandes œuvres littéraires et épiques renouvelant le genre chevaleresque. Vers la fin des années 1440, il commande à David Aubert les *Histoires de Charles Martel*. Le titre est trompeur. Il s'agit d'une compilation de cinq textes mis en prose : *Les Enfances de Charles Martel*, *Girart de Roussillon*, *Guerin le Loherain*, *Girbert de Metz* et *Anseÿs de Metz*. Charles Martel n'apparaît que dans les deux premiers et dans le prologue du troisième. L'ouvrage, de toute façon, n'a pas pour vocation de chanter ses louanges et reprend au contraire une tradition dite du cycle des barons révoltés, dans lequel les conflits avec les Sarrasins jouent un rôle mineur. Entamé dès le XII<sup>e</sup> siècle avec des œuvres magistrales comme *Raoul de Cambrai* ou *Renaud de Montauban* (plus connu aujourd'hui sous le nom de *Quatre fils Aymon*, que David Aubert adaptera aussi en prose), cet ensemble littéraire dépeint les tribulations de jeunes chevaliers – ici Girart de Roussillon, présenté comme l'ancêtre mythique de la maison de Bourgogne – en révolte contre un roi générique, le plus souvent Charlemagne, présenté tel un vieillard tyrannique. À travers ces œuvres, Philippe le Bon, confronté au pouvoir d'un autre roi nommé Charles (le septième, à qui il refuse de rendre hommage), souhaite surtout se montrer sous les traits d'un vassal victime d'un suzerain autoritaire et malveillant. Qu'importe même le nom

du monarque, tant qu'il se nomme Charles. Ainsi, Jean Wauquelin, autre plume de la cour de Bourgogne, va lui aussi adapter en prose les tribulations de Girart en l'opposant non plus à Charles Martel, mais à Charles le Chauve, souverain carolingien plus tardif.

Ce n'est que dans les deuxième et troisième chapitres de la troisième œuvre compilée dans les *Histoires de Charles Martel : Guerin le Loherain* – qui en compte 70 – que les Sarrasins jouent un rôle important. Leur attaque surprend un Charles Martel affaibli, trop âgé pour réagir et dont le royaume a été saigné à blanc par la guerre qui l'a opposé à Girart de Roussillon. David Aubert se plaît à dépeindre un clergé « gros, gras et enflez », riche au point que Charles Martel lui-même n'arrive pas à leur prendre l'argent qui lui permettrait de lever une nouvelle armée. Le pape doit

---

\* Sur les *Histoires de Charles Martel*, de David Aubert, voir DOUTREPONT Georges, *La Littérature française à la cour des ducs de Bourgogne*, Honoré Champion, Paris, 1909, p. 30-36; LACAZE Yvon, « Le rôle des traditions dans la genèse d'un sentiment national au xv<sup>e</sup> siècle. La Bourgogne de Philippe le Bon », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1971, vol. 129, p. 303-385, [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/ bec\\_0373-6237\\_1971\\_num\\_129\\_2\\_449897](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/bec_0373-6237_1971_num_129_2_449897) et NAUDET Valérie, « Une compilation de David Aubert, les *Histoires de Charles Martel* », dans QUÉRUEL Danielle (dir.), *Les Manuscrits de David Aubert « escriptvain » bourguignon*, PUPS, Paris, 1999, p. 69-79. Certains auteurs ont cru déceler, dans le cycle des enfances de Charlemagne, composé de trois chansons écrites au XIII<sup>e</sup> siècle (*Berte aus grans piés*, *Maimet*, *Basin*), une allusion voilée à Charles Martel. Non ne nous prononcerons pas sur ce débat. Notons simplement que le héros Charlemagne-Charles Martel, dans la chanson *Maimet*, au cours de ses aventures, ne va pas affronter les Sarrasins mais part, au contraire, travailler pour leur roi Galafre dont il épouse la fille. Ses véritables ennemis sont à chercher au royaume de France, dont le souverain veut sa perte. Voir BÉDIER Joseph, *Les Légendes épiques*, tome III, Honoré Champion, Paris, 1912, p. 14-18, <https://archive.org/details/leslegendespi03bduoft>

intervenir et, contre les prélats : « Il ordonna au roy Charles Martel de prendre dismes sur les gens d'Eglise. » Voilà en une phrase le maire du palais couronné, exonéré de n'avoir jamais intenté aux biens ecclésiastiques, et en même temps dépeint comme un roi faible, incapable de prendre une décision. Ce n'est d'ailleurs pas lui qui part combattre les Sarrasins, mais le héros issu de la famille de Lorraine, Hervy de Metz, qui tue en combat singulier plusieurs chefs maures, notamment :

« Un puissant roy sarrazin nommé Marssouplés, dequoy les payens furent si dolans que plus ne pouoient [si choqué qu'il rompirent le combat] et en menerent ung dueil merueilleuz pour tant qu'il avoit esté l'un des chiefs et des principaulz quy avoit eslevé les Sarrazins et amenez en Allemagne, en France, en Piccardie et autrepars contre la crestienté. »

À bien y regarder, les Sarrasins semblent désigner tout sauf des musulmans, et leur attaque ne provient pas du Sud, mais de l'Est, visant l'Allemagne, puis la France du nord. Plus tôt dans le texte, il est même dit que les Sarrasins « se tenoient en Espagne, en Saxoine [en Saxe], et en mainte autre contree\* ». Quant au combat final, il se déroule non pas dans la vallée de la Vienne, mais sous les murs de Troyes. David Aubert semble en fait

---

\* Voir AUBERT David, NAUDET Valérie (éd.), *Guerin le Loherain*, Aix-en-Provence, PUP, 2005, p. 63, pour le premier extrait, p. 57, pour le second.

confondre la bataille de Poitiers avec une autre bataille, et les Sarrasins avec un autre peuple. Il n'a pourtant pas la volonté d'écrire un récit merveilleux et fictionnel, mais au contraire de mettre en scène des faits plus ou moins avérés – d'où le titre de sa compilation, qu'il ne nomme pas « chanson » ou « roman », mais « Histoires » – et affirme, à plusieurs endroits du texte, s'être appuyé sur des sources dont il n'hésite pas à faire la critique\*.

Pour comprendre cette confusion, il faut se rappeler que l'Islam est méconnu dans le nord de l'Europe au point d'être confondu – comme nous l'avons vu avec *Le Rosier des guerres* de Pierre Choinet – avec un mouvement hérétique ou une forme de paganisme. Cette équivoque s'observe dès le VIII<sup>e</sup> siècle. Les croisades sont ainsi envisagées par les chroniqueurs latins non pas comme une guerre les opposant à une autre religion monothéiste, mais comme une lutte s'inscrivant dans le long conflit entre païens et chrétiens. Mourir contre les Sarrasins au XII<sup>e</sup> siècle revient ainsi à imiter la mort des premiers adeptes du Christ subissant le martyre sous le coup des Romains. Pour certains auteurs comme Raymond d'Aguilers, qui écrit juste après la première croisade, la prise de Jérusalem est une juste vengeance frappant les païens responsables de la crucifixion, dont les Turcs et les Sarrasins sont considérés comme les héritiers. Rares sont les auteurs à s'intéresser à l'Islam pour ce qu'il est vraiment et

---

\* *Ibid.*, p. 27-33.



plus encore à être en contact avec des musulmans. Voilà pourquoi dans nombre de chansons de geste – notamment dans *La Chanson de Roland* – les Sarrasins sont décrits comme les idolâtres, priant plusieurs dieux comme Jupiter, Apollon ou Mahomet. Pour la plupart des auteurs, le terme « sarrasin » en vient même à désigner dès le XII<sup>e</sup> siècle tous les païens : Clovis avant sa conversion – dans la chanson *Floovant* –, les Danois – dans *Gormont et Isembart* –, voire au XIV<sup>e</sup> siècle des Lituanais polythéistes\*. Aussi, les Sarrasins qui, sous la plume de David Aubert, combattent Charles Martel et Hervy de Metz désignent sans doute moins les armées d’Abd al-Rahmân que les peuples nordiques païens, comme les Vandales. En consultant les versions plus anciennes de la chanson, on remarque en effet qu’Hervy et Charles Martel sont opposés à ce peuple germanique et que Jean de Flagy, le premier auteur du poème épique au XII<sup>e</sup> siècle – en pleine période des croisades donc – mélange des événements du V<sup>e</sup> siècle – certainement les invasions d’Attila – et ceux du VIII<sup>e</sup>\*\*.

---

\* Voir à ce sujet la synthèse de TOLAN John, *Les Sarrasins : l’islam dans l’imagination européenne au Moyen Âge*, op. cit., notamment p. 158-192. Dès les années 1830, l’éditeur de la chanson de geste Paulin Paris arrivait déjà à la même conclusion dans PARIS Paulin (éd.), *Li romans de Garin le Loherain*, Techener, Paris, 1833-1835, tome I, p. 88, et tome II, p. 57 et 199. Même les meilleurs connaisseurs des textes musulmans, comme Pierre le Vénérable, abbé de Cluny au XII<sup>e</sup> siècle, hésitent à savoir si les musulmans sont des païens ou des hérétiques. Voir IOGNA-PRAT Dominique, *Ordonner et exclure*, Flammarion, Paris, 2000 (1998), p. 324-359.

\*\* Voir PARIS Paulin, *Li romans de Garin le Loherain*, op. cit. ; PARIS Paulin, *Garin le Loherain : chanson de geste composée au XI<sup>e</sup> siècle*, Claye,

La bataille opposant Charles Martel – en fait, Hervy de Metz – aux Sarrasins n’est de toute façon qu’une péripétie introductive. Le maire du palais y trouve rapidement la mort. Entre alors en scène Pépin, qui va s’opposer à Guérin. De lutte contre les Maures il ne sera presque plus question par la suite. Promoteurs, depuis le début du xv<sup>e</sup> siècle, d’un renouveau des croisades contre la puissance ottomane montante, les ducs bourguignons auraient pourtant pu utiliser la figure de Charles Martel à des fins mobilisatrices. Avant même la prise de Constantinople en 1453 par les troupes de Mehmed II et le vœu du Faisan prononcé à Lille où il jure de combattre, Philippe le Bon ne commande pourtant pas auprès de ses auteurs, de ses copistes et de ses enlumineurs une grande œuvre autour de la bataille de Poitiers, mais une adaptation par Jean Wauquelin d’une œuvre épique prenant pour héros Alexandre le Grand. C’est en effet le roi macédonien – presque christianisé pour l’occasion – et son combat contre l’Empire perse qui sert de modèle aux croisés de ce xv<sup>e</sup> siècle finissant.

---

Paris, 1862 et LUDLOW John Malcolm, *Popular Epics of the Middle Ages of the Norse-German and Carolingian Cycles*, vol. 2, Macmillan, Londres et Cambridge, 1865, p. 12-141.